



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent GUY, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Etaient présents : M. Vincent GUY, M. Patrice DERUE, Mme Corinne RAFFLIN, M. Benoit TIXIER, M. Laurent COSSY, M. Jany ROUPSY, M Raphael BONETTI, Mme Francine HERMANT, M Daniel HUVET, M Franck LASSALLE.

Absent : M. Julien BRIARD, Mme Aurore DURBECQ, Mme Bénédicte LEFER

Était Excusé : M. Arnaud GOUNEL, M Alexandre CATTIER.

Procuration : M. Arnaud GOUNEL donne procuration à M. Patrice DERUE, , M Alexandre CATTIER donne procuration à Mme Corinne RAFFLIN

Nombre de présents : 10 Nombre d'absents : 03 Nombre d'absents excusés : 02

Secrétaire élu : M Laurent COSSY

▪ Délibérations

➤ Dépenses d'investissement avant Budget primitif 2023 : délibération n°39-2022

Chapitre – Libellé Nature	Crédits ouverts en 2022 (BP + DM)	Montant autorisé avant le vote du BP
20 – Immobilisation incorporelles	27 400.00€	6 850.00€
21 – Immobilisations corporelles	738 891.77€	184 722.94€
		TOTAL 191 572.94€.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte, l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement 2023, hors restes à réaliser, dans la limite des crédits repris ci-dessus et ce avant le vote du budget primitif 2023.

Voté à l'unanimité y compris les pouvoirs

➤ Avenant travaux église : délibération n°40-2022

LOT 1 Maçonnerie Pierre de taille : Tranche Option avenant de : 10 953.61€ TTC

Nouveau montant du marché tranche optionnelle : 61 816.13€TTC

LOT 2 Charpente : Tranche Optionnelle avenant de : 2 951.21 € TTC

Nouveau montant du marché Tranche Optionnelle : 62 300.52€ TTC

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

-ACCEPTE ces avenants supplémentaires.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents.

Voté à l'unanimité y compris les pouvoirs

➤ **Garant Affouage 2022-2023 : délibération n°41-2022**

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'une délibération N°2022-21 en date du 26 Juin 2022 a été validé pour fixer le prix du mètre cube et d'inscrire les numéros de parcelle.

En conséquence, il invite le conseil municipal à délibérer sur la campagne d'affouage 2022-2023 en complément de la délibération cité ci-dessus pour désigner 3 garants pour le respect des règles en lien avec l'ONF.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Désigne comme garants :

M. Le Maire Vincent GUY (Officiel)

M. Patrice DERUE

M. Franck LASSALLE

M. Laurent COSSY

Les prescriptions particulières propres à chaque portion sont spécifiées dans le règlement d'affouage, en particulier le respect des dates d'exploitation dans les parcelles concernées par la clause ONF de protection du Grand Est. Autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Voté à l'unanimité y compris les pouvoirs

➤ **Poursuite de la rénovation du Foudre : délibération n°42-2022**

M. le Maire rappelle au conseil municipal que suite au devis de l'établissement DESFRIESCHES d'un montant de 76 404.00€ TTC, le démontage et le transport du foudre a déjà été réalisé pour un montant de 18 060€ TTC.

En conséquence M. le Maire demande d'engager la poursuite de la restauration du foudre qui serait de 58 344.00€ TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a voté :

- 10 Pour
- 2 Abstentions

La poursuite des travaux du foudre.

Vote compris les pouvoirs

➤ **Maitrise d'œuvre et travaux abri foudre : délibération n°43-2022**

M. le Maire demande au conseil municipal de réaliser des consultations de maitrise d'œuvre ainsi que des travaux relatifs à la construction d'un abri.

L'emplacement prévisionnel serait au niveau de la salle des fêtes. Les coûts financiers ont été estimés entre 47 263.00€ et 159 660€ TTC en 2021.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à Voté :

- 10 Pour
- 2 Abstentions

Voté y compris les pouvoirs

➤ **Signature d'un convention avec le Grand Reims : délibération n°44-2022**

M. le Maire demande au conseil municipal de signer la convention de fonds de soutien du Grand Reims pour l'attribution d'une somme de 21 934.00€ pour la rénovation de l'église.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la signature de cette convention

Voté à l'unanimité y compris les pouvoirs

▪ Compte-rendu des commissions et autres

▪ Finances Subventions

Fondation du patrimoine : Les collectes mobilisées par la Fondation du Patrimoine se poursuivent :

- Un don personnel de 1000 € pour le Foudre
 - Une contribution de 500 € pour l'Eglise
- Total des collectes : 27 970 + 35 460, soit 63 430 €

Subventions sollicitées – DETR City Stade

- Une notification de DETR a été accordée par l'Etat à la création du City Stade de Chigny les Roses : 26 588,00 €
- Cette somme a été obtenue grâce à l'intervention du Député Eric Girardin, sollicitée par Benoît Tixier et complétée par Vincent Guy.

Assurance Groupama

- La prise en charge du City et du nouveau local pompier conduit à une augmentation de notre prime annuelle de 308,07 € TTC.

Situation financière

- Présentation d'un tableau sur les dépenses et recettes d'investissement et de fonctionnement.

▪ Voiries, Bois, Sources, Eau potable

Petites interventions

- Rue Octave Gougelet : fuites chez un riverain suite à la reprise du trottoir. En attente expertise.
- Rue des Tourasses : passage entreprise pour définition des travaux
- Pare buffle / candélabre rue des carrières : accord du Grand Reims, en peinture, mise en place à voir dans le chantier rue des carrières
- Trottoir rue du châtaigner fourchu : en attente
- Poteau rue Emile Loubet : en attente
- Regard Chambre Télécom rue de rilly : intervention 12 décembre

Travaux rue des carrières

- Calendrier : Les travaux réseaux sont finalisés.
- La solution avec un mini réseau d'eaux pluviales pour éviter les accumulations en bas de la rue en cas de fortes pluies. a été réalisée
- La voirie sera réalisée à partir de la fin 2022, et jusqu'à février 2023.
- L'entreprise est en congé pendant la période des vacances scolaires

Coussin berlinois

- La commande a été effectuée. Un coussin berlinois neuf sera posé par l'entreprise T1.

Achat de Panneaux

- Des besoins répétés de panneaux (rue barrée, déviation) ont amené à prendre la décision de doter la commune d'une base minimale : 3 panneaux rue barrée et 4 panneaux déviation

Débardage

- Suivi des dégradations sur les regards : le dossier est traité en interne par le Grand Reims.

Affouage:

- 6 inscrits
- Un tirage au sort a été réalisé le 12 décembre.

Nettoyage avaloirs ASA

- L'entreprise de M. Marcel Bourin n'est plus en activité, il est nécessaire de trouver une nouvelle entreprise pour réaliser ces nettoyages qui sont devenus nécessaires.

Sources :

- Une moyenne consommée par le village est de 80m³jour hors vendanges, la marge restante est rejetée dans l'étang. Il y a des travaux à faire réalisés par la DEA. L'entretien est effectué par l'agent communal avec une facturation des heures à la Communauté Urbaine de Grand Reims.

▪ Bâtiments :

Travaux Eglise

- Les travaux de charpente de la nef sont finalisés
- Les travaux de couverture vont être engagés (pose des ardoises)
- Les travaux de maçonnerie se poursuivent sur les arases de murs ainsi que la pose des corniches
- Portail sculpté : les pierres sont préparées en atelier, la pose est prévue prochainement.

Chauffage et nettoyage de la salle des fêtes

- Le contentieux avec l'entreprise a été soldé. Les factures sont revenues aux montants normaux.
- L'activité des associations sera déplacée en grande partie salle des fêtes du haut.

Fibre Mairie / Salle des Fêtes

- La fibre est en place et opérationnelle
- La fibre à la salle des fêtes : un rendez-vous est pris le 4 janvier pour l'installation ; la télégestion du chauffage pourra ensuite être programmée afin de maîtriser les mise en chauffe et les arrêts.

Combles Mairie – réfection du parquet

- Les travaux sont terminés. L'aménagement reste à faire.

Salle de la Roseraie : carrelage

- La réfection complète du carrelage est en cours (opération gérée par PLURIAL), après de multiples relances de la 2^{ème} Adjoint, Corinne Rafflin.
- Les travaux seront terminés pour les fêtes de fin d'année.
- Utilisation de la salle sera possible à partir de la rentrée, après un nettoyage et la remise en place des meubles.

Achat matériel

- Un nouveau souffleur de marque Stihl a été acheté, après négociation, auprès des Ateliers Gallois, plus puissant que le précédent.

Cimetière

- Le dossier pour la reprise des sépultures en abandon doit être finalisée cette année.
- Il conviendra de vérifier les dimensions de chaque emplacement afin de définir les possibilités d'implantations réelles (sépultures pleine terre, caveaux sur mesures ou standard ; caverne)
- Une réunion de la commission est à prévoir

Plomberie/ Chauffage

- Maintenance chaudière : suivi annuel des chaudières sera réalisé par l'entreprise HUTASSE
- Logements
 - Au 10 Place Pommery : Date d'intervention pour la pose des volets roulants en attente. La réfection de la peinture de la montée d'escalier est prévue le 19 décembre 2022 par l'entreprise PETITJEAN

▪ Communication vie associative :

Conseil Municipal des Jeunes

- 4 Nouveaux participants rejoignent le Conseil des Jeunes
- Participation importante lors de la décoration des Sapins de Noël début décembre.
- Prochaine réunion le 7 janvier : mise en place d'une opération collecte avec les Restos du Cœur, contact avec le président rémois de l'association réalisé.

Chignotin

- Le prochain numéro est en cours de rédaction.

▪ Développement – Embellissement :

Foudre

- Le transport a été réalisé début décembre.

Décoration des tonneaux route de Rilly

- Les panneaux Stickés ont été posés par l'agent communal début de cette semaine.
- Une tentative de vol des panneaux a été constatée.

Fleurissement Toussaint

- Nous avons tous constatés une belle réalisation

Illuminations de Noël

- La pose a été réalisée. Mise en place de programmeurs pour les illuminations de la place.

Entretiens talus et fleurissement

- L'aménagements des talus a été réalisé par l'entreprise Arts de la Taille avec la plantation de 500 bulbes.

Massif Aire de Pique-Nique

- Un massif a été réalisé et planté au niveau de l'aire de pique-nique, avec des pierres bleues issues du stock de la commune.

▪ **Questions diverses**

Enquête Publique – Rue des Garolès

- L'enquête publique a été réalisée.
- Nous sommes en attente du rapport du commissaire enquêteur

Grand Reims

- Pompier : Départementalisation, réunions en cours.
- Budget Grand Reims : Vote le 15 décembre ; harmonisation et augmentation du prix de l'eau : augmentation progressive pour Chigny qui était plus bas que la moyenne du Grand Reims

Local Pompier

- Bail signé par le Grand Reims et la Commune ; état des lieux réalisé ; Remise des clés effectuée.

Sécurité - Participation citoyenne

- Nombreux cambriolages, sur la commune et dans les environs
- Un groupe Whatsapp va être mis en place.

Stationnement

- Nombreux problèmes signalés : Rue Sainte Agathe, Rue Jules Hansen, Rue Georges Legros, Rue de Rilly.
- Mise en place panneaux au coin de la place et de la rue Sainte-Agathe
- Date des prochains Conseils Municipaux : 1/02 – 22/03 - 10/05 – 14/06 – 19/07.

Fin de séance à 21h35.